

SOMMAIRE

Introduction Générale	2
Dépenses de personnel	4
Dépenses de fonctionnement : mesures nouvelles	6
1- Fonctionnement des CEDAF	7
2-Fonctionnement des Centres de Réinsertion Sociale	9
<u>Dépenses de transfert :</u>	12
<u>Dépenses en Capital</u>	14
1. Dispositif de suivi	16
2. Equipement des CEDAF	18
3. Projet d'appui à la Promotion des Aînés	20
4. Projet Sectoriel de Réhabilitation des Villages de Reclassement Social	21
5. Programme de lutte contre les pires formes de travail des enfants	24
6. Appui aux 45 CPRS	27
7. Projet d'aménagement pour un meilleur cadre de vie des Talibés dans les DAARAS	29
8. RBC (Réhabilitation à Base Communautaire)	31
9. Appui aux groupements féminins	32
10. Appui à la lutte contre la pauvreté	33

11. Projet de lutte contre la pauvreté	34
12. Centre pour Enfants à Besoins Spécifiques	35
13. Centres pour handicapés de Darou Mousty, Kaolack, Bignona, Bambey	36
14. Transfert en Capital	39
15. Projet Crédit Femmes	40

CONCLUSION GENERALE	43
----------------------------	-----------



Introduction Générale

Le rapport de présentation du budget du Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social pour l'année 2007, est préparé sur la base des dispositions du décret 2006-267 du 23 Mars 2006, portant répartition des services de l'Etat entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères.

Ce texte marque le retour de l'action sociale, dans le champ d'action du département, mettant ainsi les handicapés et les personnes âgées à côté des autres groupes constitués par la femme, la famille et les enfants.

Les programmes de l'année 2007, tout en consolidant les actions déjà entreprises dans le cadre de la lutte pour la réduction de la pauvreté, vont imprimer une démarche nouvelle au développement social.

Les questions comme la promotion de l'équité et de l'égalité dans le genre, les programmes de protection de l'enfance, la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la protection sociale des groupes vulnérables, la réhabilitation à base communautaire des handicapés restent les principaux chantiers de l'année 2007.

Au total, il s'agit d'apporter une réponse durable à la lutte contre la pauvreté grâce à :

1. la consolidation des résultats obtenus dans la phase de réduction de la pauvreté

2. le renforcement des capacités des structures à répondre à la demande sociale
3. la prise en charge adéquate des besoins des groupes vulnérables.

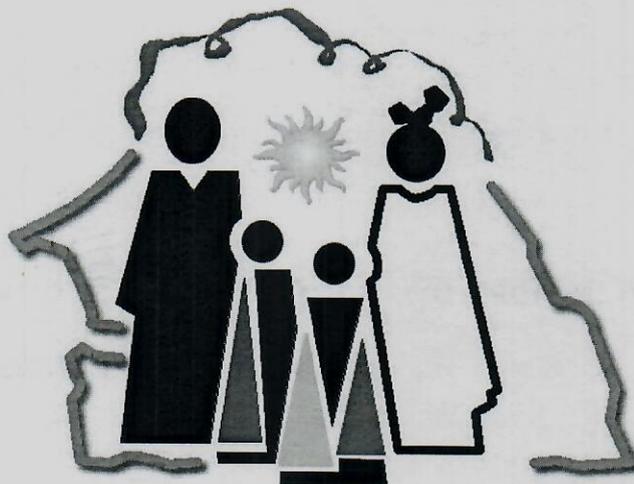
Le rapport de présentation du budget 2007 aborde :

1. dans une première partie

- le titre 2 : les dépenses de Personnel,
- le titre 3 : les dépenses de fonctionnement hors personnel, hors transfert,
- le titre 4 : les dépenses de transfert,

2. dans une deuxième partie :

- le titre 5 : les dépenses en capital qui seront présentées avec la répartition des ressources en :
 - financements extérieurs,
 - financements intérieurs.
- le titre 6 : les dépenses de transfert en Capital



Première PARTIE

Section 58

Titre 2 : Dépenses de Personnel

Article : 61

Les dépenses de personnel pour l'année 2007 sont estimées à 1.459.703.200 contre 920 525 000, soit une hausse en valeur absolue de 539.176.220 et 58,57% en valeur relative.

Cette hausse dans le montant du titre, est consécutive à l'impact du décret de répartition des services qui a rattaché la Direction de l'Action Sociale (DAS) au Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social, de même que la réévaluation des services votés de la loi initiale 2006.



Section 58

Titre 3 : Dépenses de fonctionnement (Hors personnels, hors transferts)

Article 62

Le total du titre 3 est chiffré pour l'année 2007 à 1.538.698.000 F contre 1.171.264.000 F de la loi initiale de 2006, soit une hausse de 367.434.000 F en valeur absolue et 31,37% en valeur relative.

Ce titre a enregistré la consolidation des différents virements et transferts de l'année 2006 au titre 3.

Quant aux mesures nouvelles, elles concernent diverses structures pour un montant total de 23.150.000 réparti comme suit :

- | | |
|--|------------|
| 1. fonctionnement des 6 CEDAF | 13.950.000 |
| 2. fonctionnement des 4 Centres de Réinsertion Sociale (4) | 9.200.000 |

1. Fonctionnement des Centres Départementaux d'Assistance et de Formation pour la Femme

13.950.000

Chapitre : (6 chapitres)

$2.325.000 \times 6 = 13.950.000$

L'année 2007 constitue pour les Centres Départementaux d'Assistance et de Formation pour la Femme, une année de démarrage, après la mise en place des organes.

Toutes les constructions sont achevées pour les 13 villes à l'exception d'Oussouye, Kolda, Kaolack, Thiès et Mbacké.

Cependant, l'implication des femmes reste encore à parfaire, de même que la vulgarisation de cet outil majeur dans les grands projets du Chef de l'Etat.

L'adhésion autour des centres départementaux et le profil du Centre National d'Assistance et de Formation pour la Femme ainsi que son implantation obligent le département à accentuer la sensibilisation des organisations féminines sur l'ensemble du territoire.

C'est pourquoi, les crédits demandés, concernent certains CEDAF déjà achevés en 2006, mais non pris en compte au plan budgétaire et d'autres, dont la réception est prévue dans le courant du mois de novembre. Il s'agit de :

- Koussanar ;
- Mbacké ;
- Kolda ;
- Ross Béthio ;
- Thiès ;
- Thilogne (Matam)

Les rubriques se répartissent comme suit pour chaque CEDAF :

1.1 Fournitures de bureau	500 000
1.3 Consommables informatiques	350 000
1.4 Carburant	700 000
1.6 Abonnements	75 000
2.1 Entretien et maintenance	200 000
3.5 Frais d'impression et de publicité	200 000
3.9 Autres prestations de service	100 000

9.3 Frais d'Édition 200 000

Total chapitre : 2.325.000

**2. Fonctionnement des Centres de Réinsertion Sociale des
jeunes de Bignona et de Darou mousty**

**Fonctionnement des centres de Réadaptation de Kaolack et
de Bambey**

CHAPITRE NOUVEAU

2.300.000 X 4 = 9.200. 000

ARTICLE 62

Au cours de l'année 2007, le Sénégal verra le démarrage effectif des structures de prise en charge des personnes handicapées, des jeunes en situation difficile et des malades mentaux.

Cette avancée dans la lutte contre la vulnérabilité, chez les sujets âgés de 18 à 35 ans, est l'expression de la volonté des pouvoirs publics de mettre sur pied des mécanismes basés à la fois sur l'action curative et préventive.

L'amélioration des conditions de vie des jeunes et des adolescents est un des objectifs du DSRP II.

Face à la gravité de ces situations, le renforcement du portefeuille des actions entreprises s'impose, notamment en accentuant la

prévention, l'encadrement et la réinsertion sociale et professionnelle.

A ce titre, ce projet a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions d'existence des groupes sociaux vulnérables, à travers une prise en charge spécialisée. La création des centres de Réinsertion Sociale participe des innovations attendues et devrait favoriser :

- l'émergence de structure de prise en charge polyvalente ;
- la réalisation de cures de désintoxication suivies ;
- le renforcement et l'adaptation des actions visant la sensibilisation contre les méfaits de la drogue ;
- l'orientation professionnelle des pensionnaires vers les métiers de l'agriculture et l'artisanat ;
- l'insertion sociale et économique des pensionnaires au terme de leur séjour dans les centres.

Les régions de Louga et de Ziguinchor sont ciblées pour abriter les centres pilotes, en raison de leur forte exposition au fléau, mais aussi par souci de décentralisation.

Par ailleurs, pour les handicapés et les malades mentaux, deux centres sont prévus respectivement à Bambey et à Kaolack.

Destinées à être une porte d'entrée à la réinsertion et à la réadaptation, ces structures qui polarisent des zones composées de

plusieurs régions, prolongent les mécanismes de prise en charge traditionnels.

Les équipements de première génération, dont la mise en place est prévue en 2007, déclencheront la mise en service des établissements, qui aideront à changer l'environnement des cibles, grâce à une alternative fiable en matière de réadaptation.

Les crédits demandés qui devront servir au fonctionnement des Centres sont répartis comme suit pour chaque Centre :

1.1 Fournitures de bureau	100 000
1.3 Consommables informatiques	350.000
1.4 Carburant	500 000
1.6 Abonnement	60 000
1.2 Matériel et produits d'entretien	300 000
2.1 Entretien et maintenance bâtiment	700 000
5.1 Eau	200 000
5.2 Electricité	300 000
6.2 Téléphone	140 000
Total Chapitre	2.300.000

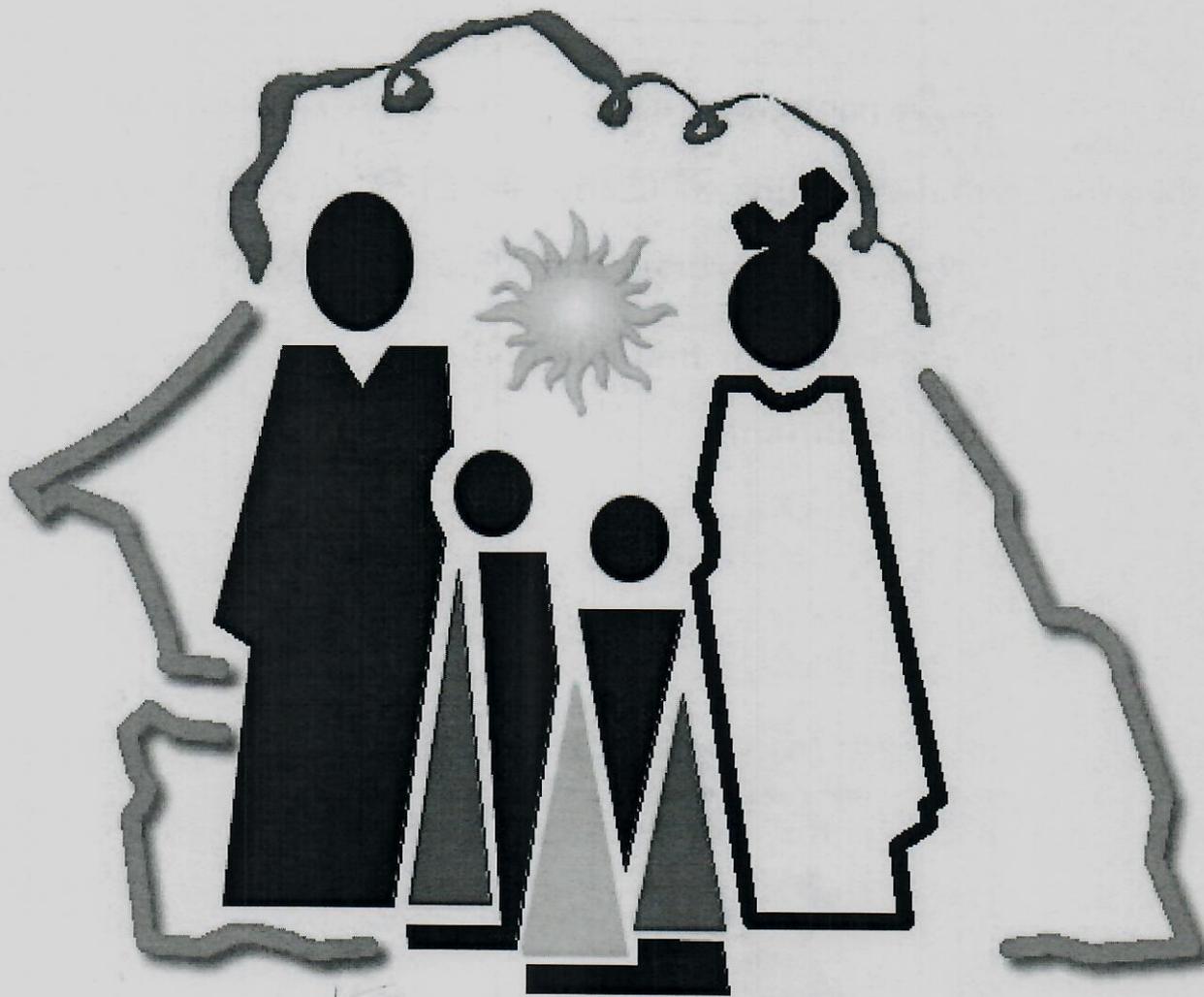
Section 58

Titre 4 : Dépenses de Transfert

Article 62

Les dépenses de transfert, pour l'année 2007 sont estimées à 913.353.000 contre 424.822.000 en 2006, soit une hausse en valeur absolue de 488.531.000 et 115% en valeur relative.

Cette augmentation est principalement due au transfert des crédits initialement imputés à la section 57, maintenant réévalués à la section 58.



Deuxième PARTIE

Projets

Titre 5 : Dépenses en Capital

- 1. Projet d'appui au dispositif de suivi évaluation des Projets et Programmes de Lutte contre la Pauvreté du Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social**
- 2. Equipement des CEDAF**
- 3. Appui à la promotion des Aînés**
- 4. Réhabilitation des villages de reclassement social**
- 5. Projet de lutte contre les Pires Formes de Travail des Enfants**
- 6. Appui aux 45 CPRS**
- 7. Aménagement des cadres de vie dans les Daaras**
- 8. Réhabilitation à base communautaire (RBC) des handicapés**
- 9. Appui aux groupements féminins**
- 10. Appui à la lutte contre la pauvreté**
- 11. Projet de lutte contre la pauvreté**
- 12. Centre pour Enfants à besoins spécifiques**
- 13. Centres pour handicapés (Darou Mousty, Kaolack, Bignona et Bambey)**

Les dépenses en capital, prévues pour l'année 2007, s'inscrivent dans une dynamique qui traduit, dans le PTIP 2006-2008, les efforts de l'Etat, dans le secteur de la femme, de l'enfant de la famille.

Ces efforts concernent, d'une part, les projets en cours, avec un financement sur ressources intérieures ou extérieures, d'autre part, de nouveaux projets dont certains sont inscrits dans le Plan d'Opération Sectoriel du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

Ainsi, le total des investissements envisagés est estimé à

4.029.780.000 F contre 8.672.780.000 soit une baisse en valeur relative de 53,53% et 4.642.220.000 en valeur absolue.

L'analyse de la structure des prévisions de dépenses en capital de 2007 indique que les financements extérieurs sont chiffrés à 1 353 000 000 F soit une baisse de 80% par rapport au portefeuille de 2006.

Le financement extérieur comprend :

- ☞ 300.000.000 d'emprunt
- ☞ 1.053.000.000 de subventions

La baisse des ressources extérieures est consécutive à la fin des projets majeurs du département (AFDS, PLCP).

Quant au financement intérieur, il se chiffre à 2.676.780.000 et connaît une hausse en valeur relative de 54,37%, soit 942.780.000 de plus.

Le rapport indique pour chaque projet, outre les imputations budgétaires et les codes :

- la répartition des crédits de paiement et les prévisions de tirage ;
- le contenu ;
- le détail des contreparties

1. Projet d'appui au dispositif de suivi-évaluation des Projets et Programmes de Lutte contre la Pauvreté du Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social

30.000.000

Chapitre : 60093120001

Ce projet s'inscrit dans la logique de recherche d'une meilleure efficacité des programmes sociaux, une exigence, notamment pour ce qui concerne le domaine de la protection et le suivi des groupes vulnérables.

Il s'agit d'améliorer le ciblage, le suivi et l'élaboration des actions dirigées vers les groupes vulnérables.

La mise en œuvre du projet devrait renforcer les capacités opérationnelles de la Cellule de Suivi, laquelle se présente comme l'instrument de conception, de planification, de coordination et d'évaluation des actions, projets et programmes publics de lutte contre la pauvreté.

L'enjeu du projet est lié à un souci de pérenniser l'existence et l'action de la CSO/PLCP, mais aussi la mise à disposition de moyens

devrait aider à la production de données essentielles disponibles pour l'évaluation des programmes suscités. Il s'agira de consolider :

- le système d'information décentralisé ;
- la Cartographie de la Pauvreté ;
- la Collecte des données de suivi et d'évaluation, la création et la mise à niveau du Site WEB.

La finalité est de permettre au Gouvernement de suivre et d'établir :

- ✓ la cohérence entre l'appui international et la politique nationale dans le domaine de la réduction de la pauvreté ;
- ✓ la contribution de chaque projet au programme national.

Afin de rendre opérationnel le dispositif de suivi-évaluation, le projet devra s'appuyer sur les actions de suivi ci-après:

- le suivi interne des projets ;
- le suivi d'exécution ;
- le suivi d'impact.

Le financement prévu se présente comme suit :

Rubriques				Montants
24	1.	1	Mobilier matériel de bureau	2000 000
24	2	1	Matériel informatique	4.000.000
61	1	1	Soldes et accessoires	2.000.000
62	1.	4	Carburant	2000 000
62	2	6	Entretien et réparation véhicules	3.000.000
62	3	2	Honoraires et commissions	8.000.000

62	3	5	Frais d'impression ou de publicité	4.000.000
62	6	2	Téléphone	1.000.000
62	8	1	Frais mission intérieur du pays	2.000.000
62	9	6	Conférences, congrès, séminaires	2.000.000
TOTAL DU CHAPITRE				30.000.000

2. Equipement des CEDAF

450.000.000

Chapitre : 60996104990

Le montant des crédits, estimé à 450 000 000, est destiné à l'équipement des CEDAF.

Les premières indications permettent d'établir la nécessité d'avoir des centres adaptés à l'environnement dans lequel ils sont implantés.

Pour le volet équipement, il s'agit d'abord de doter les 13 centres de la première génération.

Les équipements comprennent des acquisitions qui seront mises en service dans tous les CEDAF, comme la bureautique, l'informatique, l'électroménager, le mobilier, la batterie de cuisine, la literie, etc.

Ensuite, il sera mis en place un équipement spécialisé en fonction de la vocation des CEDAF, dans les zones qui couvrent des régions homogènes.

Ainsi, les CEDAF en zone côtière ou sylvo-pastorale seront différents, du point de vue des équipements, des CEDAF du bassin arachidier ou en zone maraîchère.

Les filières ciblées, en fonction des régions, sont :

- la teinture ;
- le maraîchage ;
- l'aviculture ;
- la transformation des produits halieutiques ;
- les activités laitières et la viande ;
- les fruits et légumes, etc.

Art. para ligne				
24	1	1	Matériel et mobilier de bureau	20.000.000
24	1	9	Autres mobiliers de logement	200.000.000
24	4	9	Autres matériels et outillages	230.000.000
Total chapitre :				450.000.000

3. Projet d'Appui à la Promotion des Aînés (P.A.P.A)

41.000.000

Chapitre : 60998074001

Ce nouveau projet dont la durée est de trois (3) ans, devra prendre en charge une composante essentielle du secteur du DSRP réservé à la Protection sociale des groupes vulnérables, en particulier l'amélioration des conditions de vie des Aînés, la valorisation de leur expérience et expertise.

Dans cette perspective, il s'agira, à travers une stratégie de capacitation des aînés, de viser particulièrement les associations et les groupements d'aînés, les personnes âgées prises individuellement, les familles de personnes âgées, les intervenants sociaux. Cette capacitation devrait consister à :

- La mise en place de Cellules d'aide et d'appui aux Personnes âgées et des Conseils de sages ;
- La création d'un fonds de promotion des aînés ;
- Le financement de micro projets et d'activités génératrices de revenus ;
- La mise en œuvre d'actions de renforcement des capacités managériales ;
- L'élaboration d'une charte sur les droits et le statut des personnes âgées ;

- l'accompagnement social, à travers le renforcement des capacités d'intervention du Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement social.

Les crédits demandés devront permettre le financement de 120 micros projets par an portant sur divers domaines.

La dotation demandée concerne les rubriques suivantes :

Art. para ligne				
62	1	4	Carburant	5 000 000
62	8	1	Frais missions à l'intérieur	2 000 000
62	9	3	Frais d'Édition	4 000 000
62	9	6	Conférences, congrès, séminaires	30 000 000

Total chapitre	41.000.000
-----------------------	-------------------

4. Projet Sectoriel de Réhabilitation des Villages de Reclassement Social

28.000.000

Chapitre : 65196360999

Ce projet qui traduit une déclinaison du DSRP II annexe 3, qui concerne l'intégration des personnes handicapées, vient en appui au programme de Réadaptation à Base Communautaire (RBC).

Il intéresse, dans une première phase, neuf (9) Villages de reclassement social répartis sur l'ensemble du territoire national : Kolda, Djibélor, Taubi, Fadiga, Koutal, Djifangor, Bambadinka, Diambo, Sowane.

Le projet tient sa pertinence de la volonté de l'Etat d'accentuer les efforts consentis pour la prise en charge des personnes handicapées, notamment par la réhabilitation des Villages de Reclassement Social (VRS).

A cet effet, le projet devra assister les populations atteintes de la lèpre ainsi que celles qui vivent avec les lépreux (personnes vivant seules, couples sans enfant, familles avec des enfants mineurs).

Cette assistance concerne :

- la mise en place d'un système de financement décentralisé ;
- le renforcement des capacités des organisations et institutions communautaires de base ;
- la mise en œuvre d'une stratégie de protection sociale ;
- l'offre d'éducation et de formation orientée vers l'insertion professionnelle.

Les crédits demandés pour la première année d'opération sont relatifs à :

- l'organisation de sessions de formation, de sensibilisation, d'étude ;
- la mise en place d'un système d'accès au crédit ;
- Le suivi évaluation.

Art. para ligne

62	8	1	Frais mission à l'intérieur du pays	3.000.000
62	9	6	Conférences, congrès, séminaires	26.000.000
Total contre partie				29.000.000



principalement, outre l'IEC et la sensibilisation, autour de la formation dans les arts :

- ménagers (coupe, couture, mode et confection)
- culinaires (restauration et valorisation des produits locaux) etc.

La prise en charge des jeunes encadrés par des travailleurs sociaux, est complétée par des modules de formations relatives :

- à l'enseignement général ;
- aux métiers de secrétariat ;
- au secourisme, etc.

Enfin, ce projet vise à rendre l'action des centres plus visible en permettant, grâce à des actions de proximité, des enquêtes sociales, des collectes de données lors des interventions en cas de sinistre.

Les crédits de paiement se répartissent comme suit :

24	1	1	Mobilier Matériel Bureau	12.000.000
24	1	9	Matériel et mobilier de logement	20 000 000
24	2	1	Matériel Informatique de Bureau	13.000.000
62	1	3	Consommables informatiques	10.000.000F
62	1	7	Matériel pédagogique et didactique	10.000.000
	4	9	Outillage (machines à coudre	10.000.000
Total à chapitre				75.000.000

7. Projet d'Aménagement pour un meilleur cadre de vie des talibés dans les daaras

152.000.000

Chapitre : 65298014990

Il s'inscrit dans le renforcement et l'élargissement du projet « Extension de l'Enseignement de l'EVF aux daaras » dont l'objectif prioritaire est de contribuer à la résolution des problèmes de vie familiale, d'environnement et de santé des pensionnaires des daaras. Il entre dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

En effet, les différents rapports de missions effectuées dans le cadre du projet « EVF-Daaras » ont révélé la persistance de la précarité des conditions d'existence.

Cette précarité dans les daaras est corrélativement liée :

- aux problèmes d'infrastructures ;
- à l'exiguïté des salles de classe et d'habitation ;
- à l'inexistence de sanitaires ;
- au manque d'eau courante et potable ;
- à la fréquence de maladies ;
- à la malnutrition.

Les besoins pour la poursuite du projet en 2007 sont estimés à 152.000.000 répartis comme suit :

23	4	9	Autres ouvrages et infrastructures (canaris améliorés, puisards)	30 000 000F
24	1	9	Autres matériels mobiliers de bureaux et logements (nattes, matelas, etc.)	45.000.000

61	1	1 Soldes et accessoires	5 000 000
61	7	1 Frais de formation du personnel	25 000 000
62	1	1 Fournitures de bureaux	2 000 000
62	1	3 Consommable informatique	2.000.000
62	1	4 Carburant	3 000 000
62	2	6 Entretien et réparation véhicules	1 000 000
62	6	9 Autres dépenses de communication (Matériels IEC)	3 000 000
62	8	1 Frais de Mission intérieur du Pays	1 000 000
62	9	9 Autres achats bien et services (médicaments denrées alimentaires)	35 000 000
TOTAL du Chapitre			152.000.000

A terme, le projet devrait toucher :

- 33 daaras soit 11 000 talibés
- 900 maîtres coraniques

Enfin, il s'agit de changer l'environnement des daaras par :

- l'installation de cantines
- la promotion du programme de latrines
- l'amélioration du confort et du cadre de vie des
jeunes talibés
- l'électrification grâce l'énergie solaire.

8. Réhabilitation à Base Communautaire des Handicapés

180.000.000

Chapitre : 652.980.039.990 / P.T.I.P :46.158

Pour la deuxième année consécutive, le projet R.B.C devrait consolider les résultats du démarrage de l'année 2006.

Le projet, à travers les structures déconcentrées du département, a démarré le plan d'action en rapport avec les O.P.H. (Organisations des Personnes Handicapées).

Les crédits demandés au titre de l'année 2007 sont relatifs :

- à l'achat d'appareils orthopédiques (2000 personnes) ;
- l'acquisition des prothèses (dentaires et auditives) ;
- l'organisation des sessions de formation de séminaires de démultiplication dans les zones d'intervention (600 personnes) ;
- le financement de 300 microprojets au profit des G.I.E des handicapés.

Art. para ligne		
24 - 4 -9	Autres matériels orthopédiques	80.000.000
62 3 2	Honoraires et commissions	25 000 000
62 8 1	Frais mission à l'intérieur	5 000 000
62 9 3	Frais d'Edition	8 000 000
62 9 6	Conférences congrès et séminaires	62 000 000
Total contrepartie		180 000 000

9. Appui aux groupements féminins

800.000.000 F

Chapitre : 65398018990

Ce projet continue les efforts de l'Etat dans l'acquisition de matériel et d'équipement destinés à alléger les travaux de la femme.

Il s'inscrit déjà dans le cadre de la satisfaction globale de la demande sociale, permet d'équiper les organisations et communautés de base et d'engendrer des activités génératrices de revenus.

Ainsi, au fil des années, la composition du matériel d'allègement s'est diversifiée, en s'adaptant à l'évolution des potentialités et des activités économiques des groupements.

Il s'agit d'acquérir :

- des unités de transformation de céréales
- des équipements de couture et de restauration
- du matériel de transformation des produits halieutiques
- des unités de sérigraphie et de teinture
- du matériel informatique

Chapitre 65398018990 Appui aux groupements féminins Code 46110

Art. para ligne	
24 4 9	Acquisitions de matériels d'allègement 800.000.000
Total chapitre :	800.000.000

10. Appui à la Lutte Contre la Pauvreté

16 000 000

Chapitre : 65992026990

Le programme d'appui à la réduction de la pauvreté (PAREP) bénéficie d'une subvention globale 723 000 000 provenant du PNUD essentiellement.

La contrepartie de 16.000.000 F à la charge du Sénégal prend en compte principalement les dépenses permanentes, la location des bureaux des antennes régionales situées dans les zones d'intervention et des actions de formation ainsi que des séminaires d'évaluation.

Chapitre : 659.920.269.90

Code 46008

Article : 62

SE	SU	Subvention	723.000.000F
7.	1.	Location de locaux	4.800.000F
5.	1.	Eau	1 200 000F
5.	2.	Electricité	10 000 000F
9.	6	Conférences congrès et séminaires	12 000 000F
Total de la contre partie			16 000 000
Total du Chapitre			739.000.000

11. Projet de Lutte Contre la Pauvreté

345.350.000

Chapitre : 65992027990

Le projet met œuvre un prêt du FND de 2.000.000.000 pour réaliser un programme de :

- 62 puits
- 31 réseaux et 62 latrines
- l'installation de 16 électropompes thermiques et 15 pompes solaires
- l'installation de 62 pompes manuelles.

Ces réalisations sont accompagnées d'actions comme :

1. le renforcement de capacités avec des volets alphabétisation, communication et sensibilisation ;
2. l'appui aux activités génératrices de revenus par le suivi du micro financement ;
3. le programme d'infrastructures.

L'évaluation des besoins de la consolidation, suite à la prolongation de décaissement de la BAD jusqu'au 31 décembre 2006, indique une contre partie de 45.000.000.

C'est donc la couverture qui est sollicitée sur la gestion 2007.

Chapitre 65992027990**Code : 46107**

Article 25				
<i>Art</i>	<i>para</i>	<i>ligne</i>		Montant
SE - E	p		Emprunt	300.000.000
61	1	1	Soldes et accessoires	6 000 000
61	4	9	Cotisations sociales non ventilées	23 000 000
61	5	1	Prise en charge médicale	1.500.000
62	1	1	Fourniture de Bureau	1.500.000
62	1	3	Consommables Informatiques	1 000 000
62	1	4	Carburant	4.000.000
62	2	6	Entretien et réparations véhicules	2 000 000
6.2	6	1	Frais de poste et d'affranchissement	500 000
62	7	1	Location Bâtiments à usage de bureaux	2 850 000
62	8	1	Frais mission à l'intérieur	3 000 000
Total contrepartie				45.350.000
Total chapitre				345.350.000

12. Centre pour Enfants à Besoins Spécifiques

350.000.000

Chapitre : 65196361011

Ce centre qui sera implanté à Dakar, constitue la cinquième réalisation des Centres de Réinsertion Sociale destinés à la prise en charge des groupes vulnérables.

Les crédits de première génération financeront le démarrage des travaux, conformément au programme établi par le département.

Le centre, de par son envergure, ses missions et son équipement, devrait être une réponse pertinente dans la prise en charge des enfants à besoins d'encadrement et d'assistance spécialisés.

Art. para ligne				
23	3	9	Autres bâtiments administratifs	350.000.000
Total du Chapitre				350.000.000

13. Centres pour handicapés Darou Mousty, Kaolack, Bignona et Bambey

300.000.000

Chapitre : 65996103990

Ces quatre centres qui rentrent dans le dispositif de prise en charge initié par l'Etat se proposent d'être des espaces qui préparent à la réinsertion.

Pour les handicapés, il s'agit d'équiper un établissement de 100 places avec des centres d'intérêt adaptés aux préoccupations des bénéficiaires.

Outre l'appareillage orthopédique, il s'agira de promouvoir des métiers qui préparent à la stabilisation des groupes cibles.

Ces métiers qui devraient, à terme, procurer des revenus, éloigneront les handicapés de la mendicité et de l'exclusion.

Le séjour des cohortes successives, permettra de résorber le nombre de handicapés actuellement sans perspective d'emploi.

Pour les malades mentaux, il s'agira d'abord, d'offrir un espace pour ceux qui ont perdu les liens avec leurs familles et leurs communautés.

Les activités qui sont ciblées, de même que le cadre ainsi créé participeront, outre la thérapie, à l'amélioration des conditions de vie des malades.

L'amélioration des conditions de vie des jeunes et des adolescents est un des objectifs du DSRP. En l'occurrence, la lutte contre la toxicomanie constitue une action prioritaire dans les stratégies de protection et de soutien des jeunes victimes du fléau de la drogue et, par conséquent, exclus des processus sociaux de production.

Les équipements prévus concernent la mise en service de ces structures spécialisées.

Dans un premier temps, les acquisitions concernent le service administratif, la restauration et l'hébergement.

A l'avenir, les équipements de deuxième génération seront envisagés grâce aux projets d'établissement.

Art.para ligne Centre pour handicapés Darou (Mousty, Kaolack, Bignona Bambey)				
24	1	9	Autres mobiliers de bureau et logement	150.000.000
24	4	9	Autres matériels et outillage matériel médical et technique	150.000.000
Total du Chapitre				300.000.000



Section 58

Titre 6 : Dépenses de Transfert en Capital

Article 27

Les dépenses de transfert en capital sont chiffrées à 763.000.000 pour l'année 2007, contre 593.000.000 pour 2006 soit une hausse de 170.000.000 en valeur absolue et 28,67% en valeur relative.

Pour l'année 2007, il est envisagé des flux financiers au profit des personnes morales ou physiques conformément aux projets financés sur les ressources internes de l'Etat.

Ainsi, le titre 6 retrace pour chaque projet les allocations de ressources sous la forme de ligne de crédit pour supporter des activités liées à la mise en œuvre des composantes des dits projets.

Quatre secteurs sont concernés par les transferts au titre de la gestion prochaine. Ces secteurs répertoriés déjà dans le titre 5 du point de vue des contenus représentent de nouvelles perspectives d'une prise en charge adéquate des différents groupes cibles. Il s'agit des nouveaux projets suivants :

- ☞ appui à la promotion des aînés (ligne de crédit) 63.000.000
- ☞ réhabilitation villages de reclassement social 80.000.000
- ☞ Réhabilitation à Base Communautaire (RBC) 120.000.000

Quant au quatrième projet, il concerne le Crédit des Femmes pour un montant de 500.000.000F.

4. Projet de Crédits pour les Femmes

500.000.000

Chapitre : 65395019990

Ce programme initié depuis 5ans se donne comme objectif général de contribuer à la lutte contre la féminisation de la pauvreté, tout en améliorant la culture d'entreprise chez les femmes à travers le micro crédit.

Ainsi, il doit permettre :

- ☞ La mise en place de ligne de crédits et un système fiable de financement des structures des organisations féminines ;
- ☞ Le développement des activités économiques génératrices de revenus ;
- ☞ Le renforcement, par le biais de la formation, des capacités managériales des femmes bénéficiaires.

Le montant proposé permettra de toucher 40 000 femmes durant l'année 2007 dans divers domaines :

- ☞ l'embouche bovine
- ☞ le maraîchage
- ☞ l'exploitation de télécentre et de cybercafés
- ☞ le commerce général etc.....

Les performances du programme dans la lutte contre la féminisation de la pauvreté engendrent une demande de plus en plus importante auprès de toutes les femmes, du milieu rural comme urbain, du secteur formel ou informel.

Conclusion Générale

En conclusion générale, le budget du Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social est chiffré à 8.704.534.220F pour 2007 contre 11.781.611.000, soit une baisse de 3.077.076.780 en valeur absolue et 26% en valeur relative.

La part du fonctionnement, est de 44,93% contre 55,07% au profit de l'investissement.

Les crédits de fonctionnement ont connu globalement des hausses, en raison principalement de la réévaluation des services votés.

Par contre, les dépenses d'investissement ont connu un mouvement double, lié à la baisse des emprunts, au titre des projets arrivés à terme et une augmentation des ressources intérieures dans la couverture des projets nouveaux.

Enfin, l'année 2007 sera marquée par le démarrage d'expériences importantes, tendant à apporter aux différentes cibles des réponses pérennes à la problématique de prise en charge.

